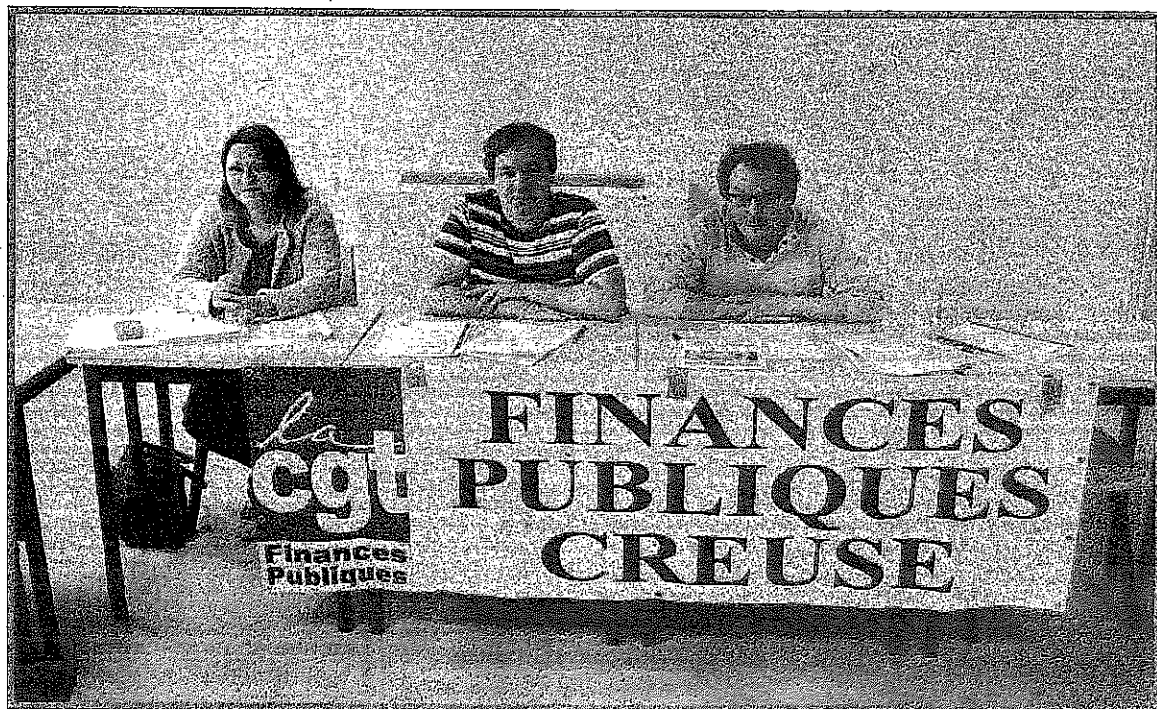


La CGT Finances Publiques de la Creuse dénonce un affaiblissement général du système fiscal et s'inquiète des restructurations de trésoreries envisagées par la DGFIP (Direction générale des finances publiques).

La CGT Finances Publiques de la Creuse tire la sonnette d'alarme

La CGT 23 Finances publiques s'insurge contre la poursuite de regroupements ou suppressions de postes opérés par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques). La Creuse ne comptera plus que 240 agents au 1er septembre 2016 contre 258 le 1er septembre 2014. «Les conditions d'exercice des tâches par les agents sont devenues périlleuses. Dans notre administration, le contexte social est tellement tendu que les heurts avec les usagers sont fréquents, l'ambiance générale des services est morose avec parfois des aspects de repli ou d'individualisme exacerbés», regrette Philippe Madec, co-secrétaire de la CGT Finances Publiques de la Creuse. Pour le syndicat, c'est l'ensemble du système financier et fiscal qui serait, d'une façon brutale, en voie de démolition. En Creuse, cela pourrait se traduire par une réduction du nombre de trésoreries. Le département en compte actuellement 18. Au 1^{er} janvier 2017, ce chiffre pourrait descendre à 15. Dans la Creuse, la direction des Finances Publiques envisage «des projets d'adaptation des structures et du réseau» que le syndicat qualifie de «fermetures». Parmi eux : la fusion de la trésorerie d'Ahun avec la trésorerie principale de Guéret (secteur public local) et le SIP de Guéret (recouvrement de l'impôt), la fu-



Cyril Deret et Philippe Madec lors d'une conférence de presse, mardi 10 mai à Guéret.

sion de la trésorerie de Châtelus-Malvaleix et de Bonnat sur le site de Bonnat, la fusion de la trésorerie de Chénérailles avec celle de Gouzou (secteur public local) et le SIP d'Aubusson (recouvrement de l'impôt). Le syndicat s'interroge également sur l'avenir de certaines trésoreries de la Creuse après le redécoupage des cantons et la restructuration des intercommunalités (notamment pour celles de Fel-

letin et Crocq). Philippe Madec s'est également réjoui de l'abandon du projet d'expérimentation de trésorerie numéraire à Chambon-sur-Voueize au 1^{er} janvier 2016. Ensuite, la CGT des finances publiques de la Creuse constate une augmentation du nombre d'impayés, de demandes de délai de paiement. «La Creuse reste l'un des départements dans l'hexagone où le taux de pauvreté est le plus

élevé où il ne compte que 38% de foyers imposables en 2014 contre 46% en 2013», rappelle Cyril Deret, co-secrétaire. Le nombre de recours gracieux est en hausse en Creuse : 1.584 en 2011 et 1.869 en 2012. Enfin, le syndicat demande un renforcement des moyens humains, matériels et juridiques.

NICOLAS GAILLARD

FISCALITÉ

La sonnette d'alarme tirée par la CGT

PAGE 5